



5 <sup>e</sup> SESSION	No COURS	TITRE	A	B	C	PRÉALABLES
	109-104-02	Activité physique	0	2	1	PA 109-103-02
	601-103-04	Français 3: Littérature québécoise	3	1	4	PA 601-101-04
	601-888-02	Épreuve uniforme de français	0	0	4	Note *
	604-10X-03	Langue anglaise et communication (voyage)	2	1	3	aucun
	153-504-IT	Intégration des apprentissages 1	1	3	2	Note 1
	153-009-IT	Faire de la représentation commerciale	2	1	2	SI 153-401-IT
	153-010-IT	Élaborer un plan agroenvironnemental de fertilisation	1	2	2	PA 153-204-IT
	153-423-IT	Intégrer les apprentissages en milieu de travail (Phase 2)	0	2	2	PA 153-TPH-S1
	153-514-IT	Ajuster l'environnement d'une serre, la machinerie et les équipements 1	2	2	2	aucun
<b>Voie A</b>						
153-502-IT	Intégration des techniques de production (lég. champs, cult. fruit., grandes cultures)	1	3	1	SI 153-302-IT SI 153-303-IT SI 153-306-IT SI 153-453-IT SI 153-463-IT	
<b>Total Voie A</b>			<b>12</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	
<b>Voie B</b>						
153-505-IT	Assurer la régie technique d'une culture fruitière	1	2	1	aucun	
<b>Total Voie B</b>			<b>12</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	

6 <sup>e</sup> SESSION	No COURS	TITRE	A	B	C	PRÉALABLES
	109-105-02	Intégration de l'activité physique	1	1	1	PA 109-104-02
	340-VMA-03	Philosophie propre agroalimentaire	2	1	3	PA 340-103-04
	604-VMX-03	FG propre: anglais langue seconde	2	1	3	PA 604-10X-03
	XXX-XXX-03	Cours complémentaire 2	2	1	3	aucun
	153-011-IT	Évaluer les méthodes de production en fonction de l'environnement	2	2	2	SI 153-010-IT
	153-601-IT	Évaluer l'impact économique et financier 2	2	1	2	SI 153-201-IT
	153-602-IT	Intégration des apprentissages 2	1	4	3	PA 153-504-IT
	153-614-IT	Ajuster l'environnement d'une serre, la machinerie et les équipements 2	2	2	2	aucun
	990-153-B0	Épreuve synthèse de programme	0	0	3	CO 153-602-IT
<b>Total Voies A et B</b>			<b>14</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	

**NOTE**

**Selon le Régime des études au collégial:**

- ♦ *L'élève ne peut en aucun cas s'inscrire à un cours pour lequel il n'a pas le ou les préalables*
- ♦ **PA: préalable absolu = 60 % minimum**
- ♦ **SI: Séquence incontournable = 40 % minimum**
- ♦ **CO: Concomitant = Ce cours doit être suivi la même session qu'un autre**

**Voie A: Cultures légumières, fruitières et industrielles**

**Voie B: Cultures de plantes ornementales**

Note \* : Est admissible à l'EUF l'étudiant qui a réussi deux des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature et qui est en voie de terminer le troisième au moment de l'inscription à l'EUF.

Note 1 : Pour être inscrit au cours 153-504-IT, l'étudiant doit avoir réussi tous les cours techniques des quatre premières sessions. Dans le cas contraire, il devra obtenir l'assentiment par entente particulière signée par le chef d'équipe pour pouvoir s'inscrire à ce cours.